

SÉANCE DU COMITÉ SYNDICAL DU MERCREDI 3 AVRIL 2019

2019 - 10 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 BUDGET ANNEXE ICE

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi 4 avril, le comité du syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique, dûment convoqué à cet effet par courriel du 27 mars 2019, s'est réuni dans les locaux du SYDELA (44), sous la présidence de Bernard CLOUET, Président en exercice.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 24

Délégués présents : 16
Votants : 16

Titulaires présents :

Monsieur Bernard CLOUET, délégué du collège électoral du Pays de Pontchâteau et de Saint Gildas des Bois
Monsieur Jean LOUËR, délégué du collège électoral du secteur de Derval
Monsieur Bernard MACE, délégué du collège électoral de la presqu'île de Guérande Atlantique
Monsieur Jean-Luc LE GAL, délégué du collège électoral de la région Nazairienne et de l'Estuaire
Monsieur André GUIHARD, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis
Monsieur Jean-Pierre MAILLARD, délégué du collège électoral Loire et Sillon
Monsieur Jean-Paul LOYER, délégué du collège électoral Sèvre, Maine et Goulaine
Monsieur Philippe CAILLON, délégué du collège électoral de la région de Blain
Monsieur Bernard LEBEAU, délégué du collège électoral du Pays de Redon
Monsieur Joseph LAIGRE, délégué du collège électoral de Pornic
Monsieur Jean-Claude BRISSON, délégué du collège électoral Loire Atlantique Méridionale
Monsieur Serge HEAS, délégué du collège électoral du Castelbriantais
Monsieur Raymond CHARBONNIER, délégué du collège électoral de Sud Estuaire
Monsieur Jacques LUCAS, délégué du collège électoral de Loire Divatte

Titulaires absents :

Monsieur Gérard BARRIER, délégué du collège électoral du Pays d'Ancenis (excusé)
Monsieur Pierre-André PERROUIN, délégué du collège électoral de Vallet (démissionnaire)
Monsieur Gérard ESNAULT, délégué du collège électoral de la Vallée de Clisson (excusé)
Monsieur Patrick LEHOURS, délégué du collège électoral de Cœur Pays de Retz
Monsieur Didier FAVREAU, délégué du collège électoral de la région de Machecoul
Monsieur Jean-Pierre POSSOZ, délégué du collège électoral de la région de Nozay (excusé)
Monsieur Patrick BERTIN, délégué du collège électoral de Grandlieu (excusé)
Monsieur Yves TAILLANDIER, délégué du collège électoral de Cœur d'Estuaire (excusé)
Monsieur David HEMION, délégué du collège électoral d'Erdre et Gesvres (excusé)

Délégués suppléants présents et remplaçant un titulaire :

Madame Mireille HOLOWAN, déléguée du collège électoral d'Erdre et Gesvres
Monsieur Jérôme RIPAYRE, délégué du collège électoral de la région de Nozay

Secrétaire de séance : Bernard MACE

Affichage le 5 Avril 2019

2019-10 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2018 BUDGET ANNEXE ICE

L'excédent de fonctionnement apparaissant à la clôture de l'exercice 2018 s'élève à :
173 807,95 €

D'autre part, la section d'investissement enregistre un déficit de :
560 972,67€

Le solde des restes à réaliser est de :
- 12 167,27€

Dans ces conditions, le comité décide :

- d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement 2018 au budget primitif de l'année 2019 comme suit :
 - Compte 1068 en excédent de fonctionnement capitalisé en recette d'investissement : 173 807,95€
 - Compte 002 en excédent antérieur reporté fonctionnement : 0 €

Le Président,
Bernard CLOUET

